Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260511-2026_05_40-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 11 mai 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le onze mai deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Anaïs BIDAULT, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Sylvain BOSCHAT, Blaise BLEUNVEN, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Antoine STEVENS, Alain TRUBUIL Ludovic VICENT.

Date de la convocation
04/05/2026

Absents : Pablo ROUILLÉ

Absent(e)s excusé(e)s : Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ

Date d'affichage
04/05/2026

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Numéro de la Délibération :
2026-05-40

Devis panneau d'information IME

M. le maire explique à l'assemblée que la commune a une convention avec l'IME de Loudéac. Celle-ci consiste à réaliser différents travaux sur la commune par un groupe de jeunes de l'atelier Jardin Espaces verts du Dispositif Enfance de Loudéac ADAPEI Nouelles Côtes d'Armor. Le maire précise que 2 jeunes de la commune en font partie.

Le groupe intervient environ une quinzaine de fois par an sur la commune notamment pour l'entretien des espaces verts de l'EHAPD de Laniscat. Ils réalisent également des chantiers d'aménagement paysager, le dernier en date étant le réaménagement de l'entrée de bourg de St Gelven.

Afin de matérialiser ces différentes réalisations et ce partenariat, le maire propose d'installer un panneau d'information. Celui-ci pourra être déplacé en fonction des chantiers réalisés puisque d'autres projets sont à l'étude.

Un devis a été réalisé auprès des ateliers protégés Pifaudais. Celui-ci s'élève à 195 € HT pour la réalisation d'un panneau en dibond de 1500*1000 mm.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Valide la proposition des Ateliers Pifaudais
- Autorise le maire signer le devis.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260511-2026_05_40-DE

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
	